

Avis de constitution

SOCIETE « VANDAM AFRICA-SARL »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ABOBOTE EN  
FACE DE L'EGLISE DE ABOBOTE, Lot 01, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 10/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VANDAM AFRICA-SARL »

Objet :

- Import export , Commerce général
- Communication générale
- production audiovisuelle
- production de spot publicitaire
- Communication d'entreprise
- tout type de service de communication

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de  
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ABOBOTE EN FACE DE L'EGLISE DE ABOBOTE, Lot 01, Ilot 00

Dirigeant(s) M GAKOU ABOUDRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02899 du 23/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37617/GTCA/RC/2025 du 23/06/2025

